

laloidedieu.org

Appendice 8b : Les sacrifices — Pourquoi ils ne peuvent pas être observés aujourd'hui

Cette page fait partie d'une série qui explore les lois de Dieu qui ne pouvaient être observées que lorsque le Temple était présent à Jérusalem.

- Appendice 8a : Les lois de Dieu qui exigent le Temple
- Appendice 8b : Les sacrifices — Pourquoi ils ne peuvent pas être observés aujourd'hui (Cette page).
- Appendice 8c : Les fêtes bibliques — Pourquoi aucune d'elles ne peut être observée aujourd'hui
- Appendice 8d : Les lois de purification — Pourquoi elles ne peuvent pas être observées sans le Temple
- Appendice 8e : Les dîmes et les prémices — Pourquoi elles ne peuvent pas être observées aujourd'hui
- Appendice 8f : La Sainte Cène — La Cène de Jésus était la Pâque
- Appendice 8g : Les lois du naziréat et des vœux — Pourquoi elles ne peuvent pas être observées aujourd'hui
- Appendice 8h : L'obéissance partielle et symbolique liée au Temple
- Appendice 8i : La croix et le Temple

Ce que la Loi exigeait réellement

Parmi tous les commandements donnés à Israël, aucun n'a été décrit avec plus de précision que les sacrifices. Dieu a tout détaillé : le type d'animal, l'âge, l'état, la manière de manipuler le sang, l'emplacement de l'autel, le rôle des prêtres, et même les vêtements qu'ils portaient pendant le service. Chaque sacrifice — holocaustes, sacrifices pour le péché, sacrifices de culpabilité, sacrifices de communion et offrandes quotidiennes — suivait un modèle divin qui ne laissait aucune place à la créativité personnelle ni à d'autres interprétations. « Le prêtre doit faire ceci… l'autel doit se trouver ici… le sang doit être déposé là… » La Loi de Dieu est un système d'obéissance exacte, et non un ensemble de suggestions que l'on peut adapter.

Un sacrifice n'a jamais consisté simplement à « tuer un animal pour Dieu ». C'était un acte saint accompli uniquement dans le parvis du Temple (Lévitique 17:3-5 ; Deutéronome 12:5-6, 12:11-14), uniquement par des prêtres consacrés de la lignée d'Aaron (Exode 28:1; 29:9 ; Lévitique 1:5 ; Nombres 18:7), et uniquement dans des conditions de pureté rituelle (Lévitique 7:19-21; 22:2-6). L'adorateur ne choisissait pas le lieu. L'adorateur ne choisissait pas qui officiait. L'adorateur ne décidait pas de la manière dont le sang était manipulé ni de l'endroit où il était appliqué. Le système tout entier avait été conçu par Dieu, et l'obéissance exigeait de respecter chaque détail de cette conception (Exode 25:40; 26:30 ; Lévitique 10:1-3 ; Deutéronome 12:32).

Comment Israël obéissait à ces commandements dans le passé

Lorsque le Temple était debout, Israël obéissait à ces lois exactement comme cela avait été ordonné. Les générations de Moïse, de Josué, de Samuel, de Salomon, d'Ézéchias, de Josias, d'Esdras et de Néhémie s'approchaient toutes de Dieu par les sacrifices qu'il avait lui-même établis. Personne ne remplaçait l'autel. Personne n'improvisait de nouveaux rituels. Personne n'offrait de sacrifices dans sa maison ou lors de rassemblements locaux. Même les rois — avec toute leur autorité — avaient l'interdiction d'accomplir les fonctions réservées aux prêtres.

L'Écriture montre à plusieurs reprises que chaque fois qu'Israël a tenté de modifier ce système — en offrant des sacrifices dans des lieux non autorisés ou en permettant à des personnes qui n'étaient pas prêtres d'exercer des fonctions sacrées — Dieu a rejeté leur culte et a souvent exercé son jugement (1 Samuel 13:8-14 ; 2 Chroniques 26:16-21). La fidélité consistait à faire précisément ce que Dieu avait dit, dans le lieu qu'il avait choisi, par l'intermédiaire des serviteurs qu'il avait désignés.

Pourquoi ces commandements ne peuvent pas être observés aujourd'hui

Après la destruction du Temple par les Romains en l'an 70 apr. J.-C., il est devenu impossible de mettre en œuvre l'ensemble du système sacrificiel. Non parce que Dieu l'aurait aboli, mais parce que la structure donnée par Dieu et nécessaire pour obéir à ces commandements n'existe plus. Il n'y a pas de Temple, pas d'autel, pas de Saint des saints, pas de sacerdoce consacré, pas de système de pureté établi, et pas de lieu autorisé sur la terre où le sang d'un sacrifice puisse être présenté devant Dieu.

Sans ces éléments, il n'existe rien de tel que « faire de notre mieux » ou que « garder l'esprit de la loi ». L'obéissance exige les conditions que Dieu a établies. Lorsque ces conditions ont disparu, l'obéissance devient impossible — non parce que nous refusons d'obéir, mais parce que Dieu lui-même a retiré les outils nécessaires pour accomplir ces commandements particuliers.

Ce que Daniel a prophétisé au sujet de la cessation des sacrifices

Les Écritures elles-mêmes ont annoncé que les sacrifices cesseraient — non parce que Dieu les aurait abolis, mais parce que le Temple serait détruit. Daniel a écrit que « le sacrifice et l'offrande cesseront » (Daniel 9:27), mais il en a expliqué la cause : la ville et le sanctuaire seraient détruits par des forces hostiles (Daniel 9:26). Dans Daniel 12:11, le prophète déclare de nouveau que le sacrifice régulier serait « enlevé », une expression qui décrit un retrait par la violence et la désolation, et non l'annulation d'une loi. Rien dans Daniel ne suggère que Dieu ait changé ses commandements. Les sacrifices ont cessé parce que le Temple a été dévasté,

exactement comme le prophète l'avait dit. Cela confirme que la Loi elle-même demeure intacte ; seul le lieu que Dieu avait choisi pour l'obéissance a été retiré.

L'erreur des sacrifices symboliques ou inventés

De nombreux groupes messianiques tentent de reproduire symboliquement certaines parties du système sacrificiel. Ils organisent des repas de la Pâque et les appellent « le sacrifice ». Ils brûlent de l'encens lors de rassemblements. Ils reproduisent des rituels, agitent des offrandes et font semblant d'« honorer la Torah » par des mises en scène. D'autres créent des enseignements tels que les « sacrifices prophétiques », les « sacrifices spirituels » ou les « répétitions pour le futur Temple ». Ces pratiques donnent une impression religieuse, mais elles ne sont pas de l'obéissance — ce sont des inventions.

Dieu n'a jamais demandé de sacrifices symboliques. Dieu n'a jamais accepté de substituts créés par l'imagination humaine. Et Dieu n'est pas honoré lorsque des personnes tentent d'accomplir hors du Temple ce qu'il a ordonné de faire uniquement à l'intérieur. Imiter ces commandements sans le Temple n'est pas de la fidélité ; c'est ne tenir aucun compte de la précision même avec laquelle Dieu les a établis.

Les sacrifices attendent le Temple que Dieu seul peut restaurer

Le système sacrificiel n'a pas disparu, il n'a pas été aboli et il n'a pas été remplacé par des actes symboliques ou des métaphores spirituelles inventés par des hommes. Rien dans la Loi, les Prophètes ou les paroles de Jésus ne déclare jamais que les commandements concernant les sacrifices ont pris fin. Jésus a affirmé la validité éternelle de chaque partie de la Loi, déclarant que pas même le plus petit trait d'une lettre ne tomberait avant que le ciel et la terre ne passent (Matthieu 5:17-18). Le ciel et la terre subsistent. Par conséquent, les commandements subsistent.

Tout au long de l'Ancien Testament, Dieu a promis à plusieurs reprises que son alliance avec le sacerdoce d'Aaron était « éternelle » (Exode 29:9 ; Nombres 25:13). La

Loi qualifie les ordonnances sacrificielles de « prescription perpétuelle, pour toutes vos générations » (par exemple, Lévitique 16:34; 23:14, 23:21, 23:31, 23:41). Pas un seul prophète n'a jamais annoncé la fin de ces commandements. Au contraire, les prophètes parlent d'un avenir où les nations honorent le Dieu d'Israël et où sa maison devient « une maison de prière pour toutes les nations » (Ésaïe 56:7), le même verset que Jésus a cité pour défendre la sainteté du Temple (Marc 11:17). Jésus n'a pas cité ce verset pour signaler la fin du Temple, mais pour condamner ceux qui le corrompaient.

Parce que la Loi n'a jamais aboli ces sacrifices, parce que Jésus ne les a jamais abolis et parce que les Prophètes n'ont jamais enseigné leur annulation, nous concluons uniquement ce que l'Écriture permet : ces commandements font toujours partie de la Loi éternelle de Dieu, et ils ne peuvent pas être observés aujourd'hui simplement parce que les éléments que Dieu lui-même a exigés — le Temple, le sacerdoce, l'autel et le système de pureté — ne sont pas disponibles.

Jusqu'à ce que Dieu restaure ce qu'il a lui-même retiré, l'attitude juste est l'humilité — non l'imitation. Nous ne devons pas tenter de recréer ce que Dieu a suspendu. Nous ne devons pas déplacer l'autel, changer le lieu, modifier le rituel ni inventer des versions symboliques. Nous reconnaissons la Loi, respectons sa perfection et refusons d'ajouter ou de retrancher quoi que ce soit à ce que Dieu a commandé (Deutéronome 4:2). Tout ce qui est en deçà de cela est une obéissance partielle, et l'obéissance partielle est une désobéissance.